



COMMUNIQUE DE PRESSE INTERSYNDICAL

Un mois après la rentrée, que sont devenus les milliers de lycéens sans affectation ?

L'intersyndicale nationale (CGT Educ'action, SNUEP, SNEP et SNETAP-FSU, SUD Education, SNCL-FAEN) demande à être reçue par le ministre de l'Éducation Nationale, Luc Chatel, afin de l'interroger sur les conditions de la rentrée 2009 dans l'enseignement professionnel, suite à la généralisation du Bac Pro en 3 ans, et notamment sur la situation des milliers d'élèves qui étaient sans affectation en septembre. Alors que pour le ministère, l'orientation est, semble-t-il, un cheval de bataille des réformes en cours, le bilan de la rentrée 2009 dans l'enseignement professionnel, est, de l'avis de l'intersyndicale, catastrophique.

En effet, de nombreux lycéens, faute d'affectation correspondant à leurs vœux, se retrouvent sans solution ou affectés dans des sections par défaut. Par ailleurs, l'absence de cadrage national quant aux programmes et d'informations quant à la certification du BEP/BEPA déroutent les enseignants ainsi que les élèves et leurs familles. Ce n'est certainement pas ainsi que se fera la revalorisation de la voie professionnelle. L'intersyndicale estime indispensable qu'une classe passerelle à l'issue de la seconde professionnelle soit mise en place pour les élèves qui en auront besoin ou qui en feront la demande. Cela suppose un référentiel de formation et des moyens pour cette classe menant à l'obtention du BEP/BEPA.

Les suppressions budgétaires de postes d'enseignants prévues en 2010 vont aggraver la situation des futurs élèves de première professionnelle et il sera alors impossible d'accueillir, à la fois les élèves qui obtiendront le BEP/BEPA en juin, ceux qui sortiront des sections CAP/CAPA et voudront poursuivre, ainsi que tous ceux qui sont, aujourd'hui, entrés en classe de seconde professionnelle.

L'objet de l'audience devra porter aussi sur les modalités de l'épreuve orale de rattrapage du Bac pro et sur le calibrage des sections de CAP.

Les modalités actuelles de l'épreuve orale de rattrapage du bac pro ont suscité l'indignation des enseignants et de syndicats d'inspecteurs. L'organisation actuelle de cette épreuve est inacceptable, elle se traduit notamment par une marginalisation de l'enseignement général qui va conduire à la dévalorisation du diplôme.

Le 7 octobre 2009